SM Flandre Morinie (Siren : 256203910)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Arques
Arrondissement	Saint-Omer
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	24/07/2000
Date d'effet	24/07/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. François DECOSTER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Pavillon de l'Environnement
Numéro et libellé dans la voie	et du Développement Durable
Distribution spéciale	365 Avenue Isaac Newton
Code postal - Ville	62510 ARQUES
Téléphone	03 21 88 89 41
Fax	03 21 88 89 25
Courriel	smfm.arques@wanadoo.fr
Site internet	www.flandremorinie.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	286 592
Densité moyenne	162,33

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
59	SM de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région des Flandres (255900573)	SM fermé
59	SM de ramassage des ordures ménagères Flandre - Nord (255900599)	SM fermé
62	SM Lys Audomarois (SMLA) (256203761)	SM fermé

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Le Syndicat Mixte Flandre Morinie a pour objet : le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, la création et la gestion d?un centre de valorisation énergétique et d?un centre de valorisation organique des déchets ménagers et assimilés, après collecte sélective effectuée par le Syndicat Mixte Lys Audomarois, le Syndicat Mixte SICTOM de la région des Flandres et le Syndicat Mixte SIROM Flandre Nord, la création et/ou la reprise et la gestion de quais de transfert, le transport des déchets ménagers et assimilés des quais de transfert jusqu?à l?unité de traitement, la création et la gestion d?un équipement à vocation de sensibilisation du public à l?élimination et à la valorisation des déchets ménagers, à l?environnement et au développement durable.*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)